

# Fiche Argumentaire : Financement de la Loi Intégrale contre les VSS

## Pourquoi une loi-cadre avec financement ?

L'article 40 de la Constitution interdit aux propositions de loi parlementaires de créer des charges publiques nouvelles. La **PPL n°2169** (déposée le 2 décembre 2024, 111 cosignataires) crée le cadre juridique pour **56 mesures (40%)** des 140 propositions de la coalition féministe, mais **84 mesures (60%) nécessitent un financement** que la PPL ne peut pas prévoir. **Sans loi de programmation et crédits, une loi intégrale reste un affichage**, même si le texte crée des droits.

## Ordre de grandeur du financement nécessaire

INDICATEUR	MONTANT
Budget actuel (P137, 2025)	<b>85,1 M€</b>
Budget VSS estimé actuel	<b>12,7 M€</b>
Besoin estimé (fourchette basse)	<b>2,155 Md€/an</b>
Besoin estimé (fourchette haute)	<b>5,385 Md€/an</b>
Ratio nécessaire	<b>×25 à ×63</b>
Projection 5 ans	<b>11,6 Mds€</b>

Le budget actuel couvre moins de 4% des besoins réels.

## Les 10 mesures les plus coûteuses

MESURE	COÛT ANNUEL	POSTES	IMPACT
1. Éducation à l'égalité (36h/an)	<b>1,3-2,3 Md€</b>	Oui	12,4 M élèves
2. Hébergement (20 000 places)	<b>1 100 M€</b>	Oui	Premier poste
3. Soins psychologiques 100%	<b>600 M€</b>	Oui	300 000 victimes
4. Justice spécialisée VSS	<b>181 M€</b>	Oui	603 magistrats
5. CPVS 24h/24 (101 centres)	<b>202 M€</b>	Oui	1 par département
6. Brigades VSS + enquêteur·ices	<b>135 M€</b>	Oui	2 000 ETP
7. Aide juridictionnelle	<b>150 M€</b>	Non	AJ dès dépôt
8. Subventions associations	<b>150 M€</b>	Oui	CPOM pérennes
9. Aide universelle d'urgence	<b>154 M€</b>	Non	AFIS 1 200€/mois
10. Formations obligatoires	<b>1 015 M€</b>	Oui	2,5 M professionnels

# Réponses aux objections budgétaires

## Objection 1 : "C'est trop cher, on n'a pas les moyens"

**Réponse** : Le budget nécessaire (2,155 Md€/an) représente moins de 0,1% du budget de l'État. C'est un investissement structurel qui permettra de réduire le coût de l'inaction estimé à **3,6 Mds€/an** pour les seules violences conjugales.

Chiffre clé : Moins de 0,08% du budget de l'État pour une politique intégrale.

## Objection 2 : "On peut faire avec le budget actuel"

**Réponse** : Le budget actuel (85,1 M€) couvre moins de 4% des besoins réels (2,155 Md€). L'écart est de **×25. 84 mesures (60%) de la coalition sont absentes de la PPL** précisément parce qu'elles nécessitent un financement que l'article 40 interdit.

Chiffre clé : Budget actuel = 85,1 M€ vs Besoin = 2,155 Md€ = ×25 insuffisant.

## Objection 3 : "C'est une mesure symbolique, pas efficace"

**Réponse** : Les 84 mesures absentes sont concrètes : création de **101 CPVS 24h/24**, recrutement de **3 000 enquêteur·ices**, **20 000 places d'hébergement**, remboursement 100% pour **300 000 victimes**, formation de **2,5 millions de professionnels**.

Chiffre clé : 19 mesures concrètes avec postes créés et structures nouvelles.

## Objection 4 : "On peut étaler sur plusieurs années"

**Réponse** : Oui, c'est recommandé. Mais cela nécessite une **loi-cadre budgétaire pluriannuelle** pour programmer les crédits sur 5 ans. La PPL n°2169 ne peut pas le faire (article 40).

Chiffre clé : Trajectoire pluriannuelle indispensable - Total 5 ans : 11,6 Mds€.

## Objection 5 : "Les associations peuvent faire le travail"

**Réponse** : Les associations sont déjà sous-dotées (38,37 M€ actuellement) et fonctionnent avec des financements précaires. Elles ont besoin de **150 M€/an en financements pérennes** (CPOM) pour assurer un maillage territorial. Mais elles ne peuvent pas remplacer les structures publiques.

Chiffre clé : 38,37 M€ actuellement vs 150 M€ (×3,9) nécessaires.

## Répartition par axe budgétaire

**Justice + Sécurité** : 316 M€/an (181 M€ Justice + 135 M€ Sécurité)

**Santé + Soins** : 270 M€/an (CPVS, soins psychologiques)

**Hébergement** : 1 100 M€/an (premier poste de dépense)

**Éducation + Prévention** : 242,5 M€/an (EVARS, éducation égalité)

**Gouvernance** : 165 M€/an (associations, pilotage, observatoires)

**Total** : 2,155 Mds€/an (fourchette basse)

## Comment agir ?

1. **Partager cette fiche** avec vos élus·es et parlementaires
2. **Interpeller les parlementaires** sur l'article 40 et la nécessité d'une loi-cadre budgétaire
3. **Demander une loi-cadre** avec programmation budgétaire pluriannuelle (5 ans)
4. **Consulter les argumentaires détaillés** par thème pour répondre aux objections spécifiques